

## Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Révision partielle de la circulaire « Risque de liquidité – banques »**

Projet de révision de la circulaire et rapport explicatif

Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision partielle de la circulaire.

Délai de réponse : **10 avril 2017**

Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Tim Genovese-Frech

Laupenstrasse 27  
CH-3003 Berne

[tim.frech@finma.ch](mailto:tim.frech@finma.ch)

Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.

Questions complémentaires : Tim Genovese-Frech  
Tél. +41 (0)31 327 92 05

[tim.frech@finma.ch](mailto:tim.frech@finma.ch)

Contact médias : Vinzenz Mathys  
Tél. +41 (0)31 327 19 77

[vinzenz.mathys@finma.ch](mailto:vinzenz.mathys@finma.ch)